

# DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

## MAITRE D'OUVRAGE

SCEA DU GRAND MAGNOLET  
Mrs COURSEAU  
Le Grand Magnolet  
36330 ARTHON  
Tel : 06 07 58 69 38  
Email: sceamagnolet@gmail.com

## MAITRE D'OEUVRE

Mr KHAIRALLAH Georges  
9 rue Bertrand d'Argentré  
35740 PACÉ  
Tél :  
email : k.g@wanadoo.fr

DATE : Sept. 2020

## LIEU D'IMPLANTATION

LIEU DIT : Le Grand Magnolet  
COMMUNE : 36330 ARTHON  
SECTION : C  
PARCELLE(S) : 1325 , 1326 et 1327



## NATURE DE L'OUVRAGE

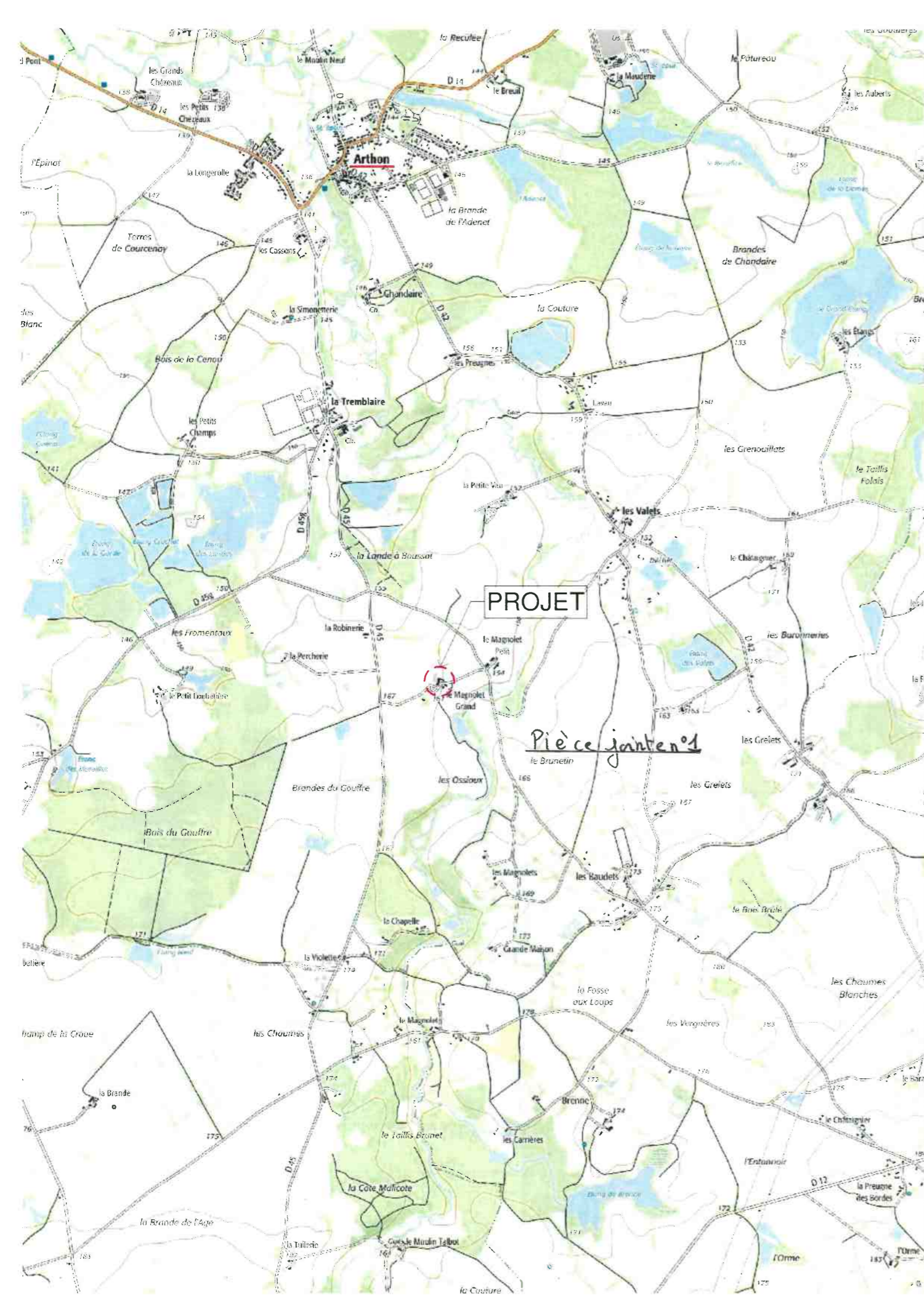
Projet 1  
Construction d'un bâtiment d'engraissement  
  
Projet 2  
Pose d'une poche incendie de 120m<sup>3</sup>

## DOCUMENTS JOINTS

Ref	Nombre	Documents	Echelle
PC0	1	Cartouche + IGN	1/25000
PC1	1	Plan de situation	1/2000
PC2	1	Plan masse	1/500
PC3	1	Profil Terrain	1/300
PC4	1	Notice Paysagère	
PC5-1	1	Façades Projet 1 1/2	1/200
PC5-2	1	Façades Projet 1 2/2	1/200
PC5-3	1	Façades Projet 2	1/100
PC5-4	1	Vue 3D des projets	
PC6, 7-1	1	Insertion & Photos	
PC6, 7-2	1	Insertion & Photos	
PC6, 7-3	1	Insertion & Photos	

Ce plan est établi selon des normes zootechniques. Il ne peut en aucun cas être interprété comme un plan d'exécution et donc détourné de son objet. Les entreprises qui effectueront les travaux devront sous leur entière responsabilité de constructeur, établir un cahier des charges respectant les normes de construction.

NUMERO DE PERMIS :





# PLAN DE SITUATION

Ech : 2000

COMMUNE : 36330 ARTHON

Adresse : Le Grand Magnolet

CADASTRE Section(s) : C  
Parcelle(s) : 1325-1326 et 1327  
Surface : 79518m<sup>2</sup>



*Pièce jointe n°2*

Ligne EDF MT  
3 Fils

LE GRAND MAGNOLET

Projet 1

Photo 3

Projet 2

Photo 1

Mme OLLITRAULT Anne  
(Ancienne exploitante)

Halle à  
supprimer

Habitation  
demandeur

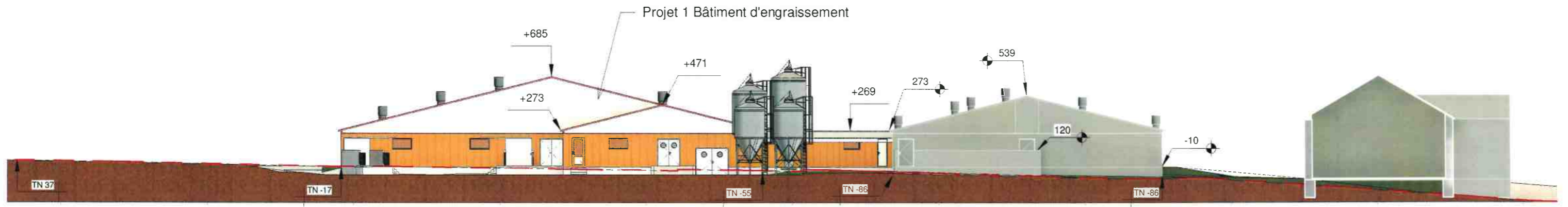
Stockage  
cadavre

Auteur du projet	Maitre d'ouvrage
SCEA DU GRAND MAGNOLET	
Plan de situation	
PLAN DE SITUATION	PC1   Ech: 1/ 2000   Sept. 2020

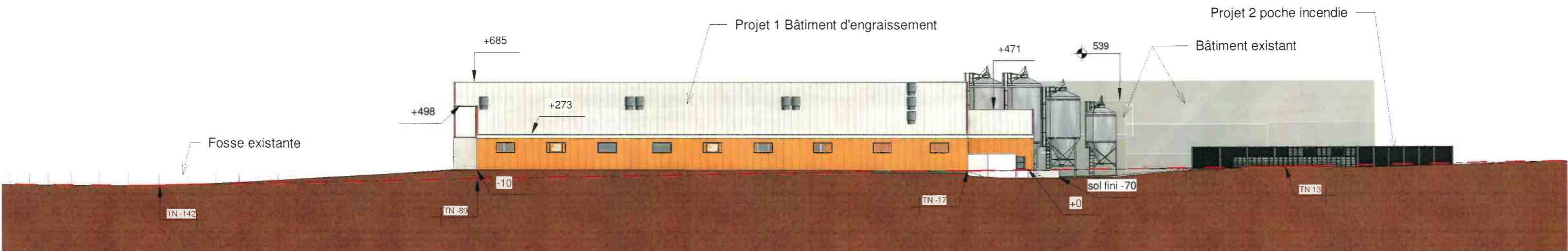








Profil Terrain FACADE SUD



Profil Terrain FACADE OUEST

COUPE DE TERRAIN PC3

Ech : 1 : 300

SCEA DU GRAND MAGNOLET  
Mrs COURSEAU  
Le Grand Magnolet  
36330 ARTHON

Sept. 2020

## NOTICE

### Construction d'un bâtiment d'engraissement

Lieu de construction : **Le Grand Magnolet 36330 ARTHON**  
Section C - parcelle 1325 - 1326 et 1327

#### ↳ Environnement

La zone d'étude est localisée en zone agricole, sur un plateau bosselé dominant la vallée du Creuzançais, qui coule à environ 200 m au S-E.

Cette ancienne zone de bocage est désormais occupée par une alternance de grandes parcelles en cultures, de pièces d'eau et de zones boisées. Les haies bocagères (haies de haut jet principalement) sont encore assez nombreuses, le long des ou des limites parcellaires.

L'habitat humain se répartit entre des bourgs peu développés, des villages et hameaux, plus quelques maisons ou fermes isolées.

**Le site d'élevage du Grand Magnolet** est localisé à environ 1300 m au Sud de la sortie du village de la Tremblaire et à environ 2.5 km au Sud du bourg d'Arthon. Il est implanté au bout d'un chemin communal qui ne dessert que ce site (et les maisons qu'il comporte), et qui débouche sur la D45 (à 250 m à l'O du projet).

Le site porcin se compose actuellement d'un seul bâtiment d'élevage, d'une fosse extérieure de stockage de lisier et d'une fabrique d'aliments (*stockage des céréales en cellules*). La porcherie actuelle sera largement réaménagée intérieurement sans modification extérieure, alors qu'une nouvelle porcherie d'engraissement sera implantée au N-O de la porcherie actuelle et parallèlement à celle-ci.

Le tiers le plus proche est localisé à environ 316 m à l'E de l'existant et 360 m à l'E du projet d'extension. Celui-ci se situe à environ 165 m d'altitude dans un paysage vallonné, les alentours sont en culture et en zone boisée, avec des pièces d'eau et la rivière le Creuzançais.

- ↳ le Creuzançais circule à environ 210 m des constructions projetées.
- ↳ Aucun monument historique classé ou inscrit à moins de 4 kilomètres du projet.
- ↳ La zone NATURA 2000 la plus proche est localisée à près de 13 km du site d'élevage.
- ↳ La ZNIEFF la plus proche commence à environ 3100 m du site porcin.

#### Le projet est situé :

- ☒ à 360 m du tiers le plus proche,
- ☒ à 106 m de la maison de l'ancien exploitant,
- ☒ à environ 1300 m au Sud du village de la Tremblaire,
- ☒ à environ 2.5 km au Sud du bourg d'Arthon,
- ☒ à environ 3.7 km au Nord-Ouest du bourg de Buxières d'Aillac,
- ☒ à environ 13 km au Sud de l'agglomération de Châteauroux.

Les réseaux d'eau et d'électricité sont existants et seront raccordés à cette nouvelle construction.

#### ↳ Insertion des constructions dans le paysage

L'engraissement en projet sera construit à proximité de l'engraissement existant, sur son côté N-O.

Cette porcherie ne sera pas visible depuis le village de la Tremblaire et le bourg d'Arthon. Elle sera en bonne partie masquée vis-à-vis de la route départementale D45, et invisible depuis le tiers à l'E de l'élevage.

Les matériaux utilisés pour ce projet **seront proches de ceux utilisés sur les bâtiments existants**, permettant ainsi d'obtenir harmonie et cohérence au niveau des formes et des teintes.

L'environnement paysager autour des bâtiments (haies naturelles, bosquets et petits bois) est dense et permet une bonne insertion paysagère globale du site d'élevage (*voir les insertions paysagères ci-après*).

#### ↳ Bâtiment - Nature des matériaux

##### Projet 1 :

- Murs brique monolithe rouge
- Couverture fibrociment gris teinte naturel
- Bardage tôle acier laqué Ivoire Ral 1015
- Rive en tôle laquée brun rouge RAL 3011
- Menuiserie en PVC blanc, cheminées en PVC noir,

#### ↳ Accès :

Les accès existants resteront identiques, ils seront entretenus, et maintenus en bon état. Il y aura extension de voirie (quelques dizaines m2 de surfaces stabilisées supplémentaires) autour de la porcherie en projet et en direction de la fosse à lisier existante. Les véhicules de secours pourront, en cas de nécessité, emprunter les mêmes voies d'accès que les véhicules desservant l'élevage.

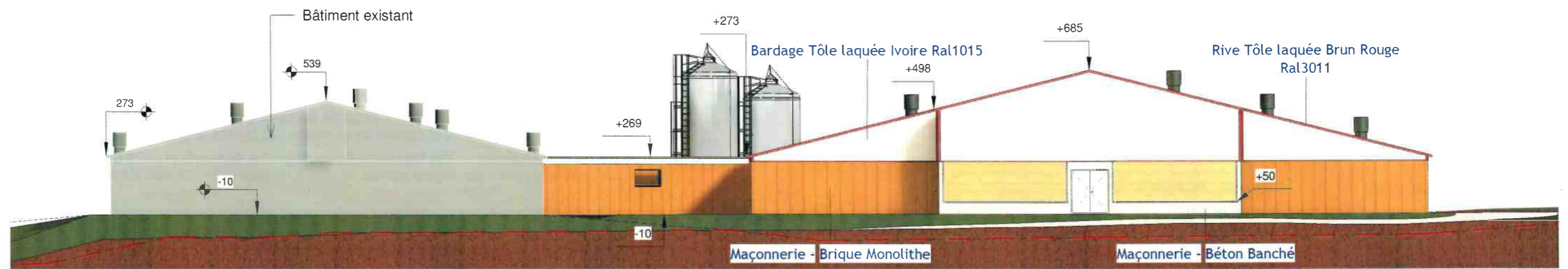
#### ↳ Sécurité incendie :

Nombre d'extincteurs	8	
Borne incendie	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Réserve incendie	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Volume : 120 m3 Distance du projet : 17 m

Le projet d'extension de l'atelier porcin fait l'objet d'un dossier enregistrement déposé au service des Installations Classées Agricoles de la Préfecture.

Auteur du projet:	Le maître d'ouvrage:	
SCEA DU GRAND MAGNOLET		
Notice paysagère	PC4	Septembre 2020

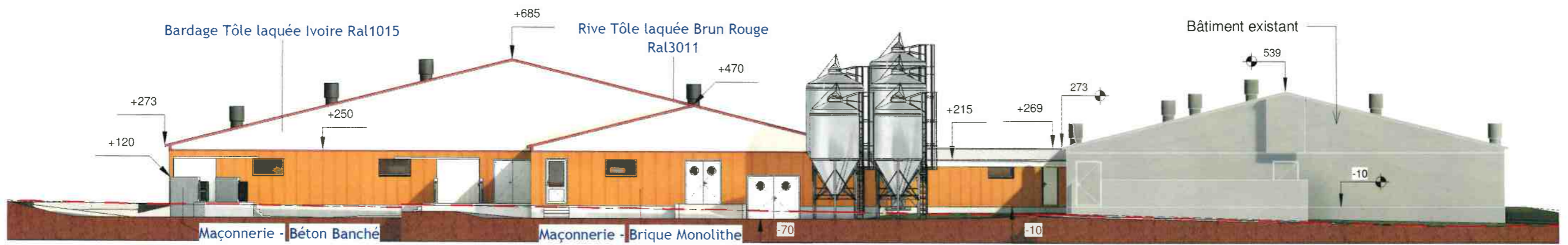




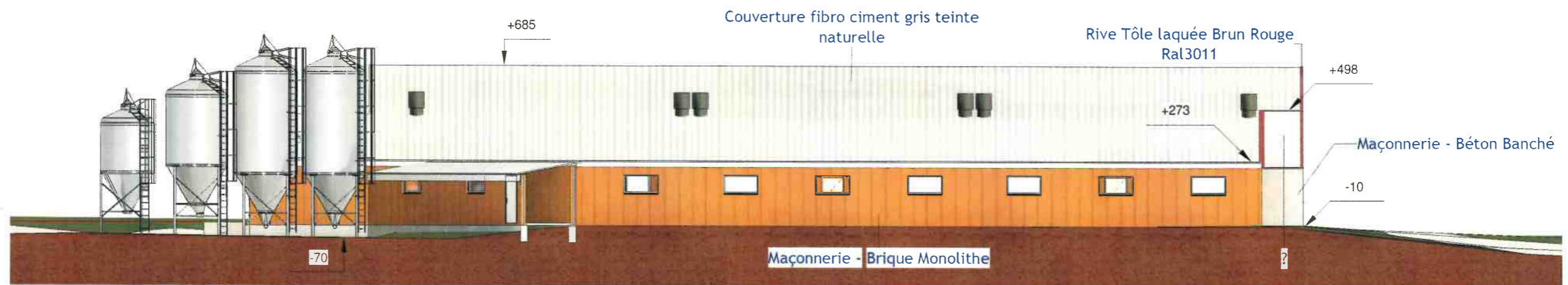
FACADE PROJET 1 NORD



FACADE OUEST

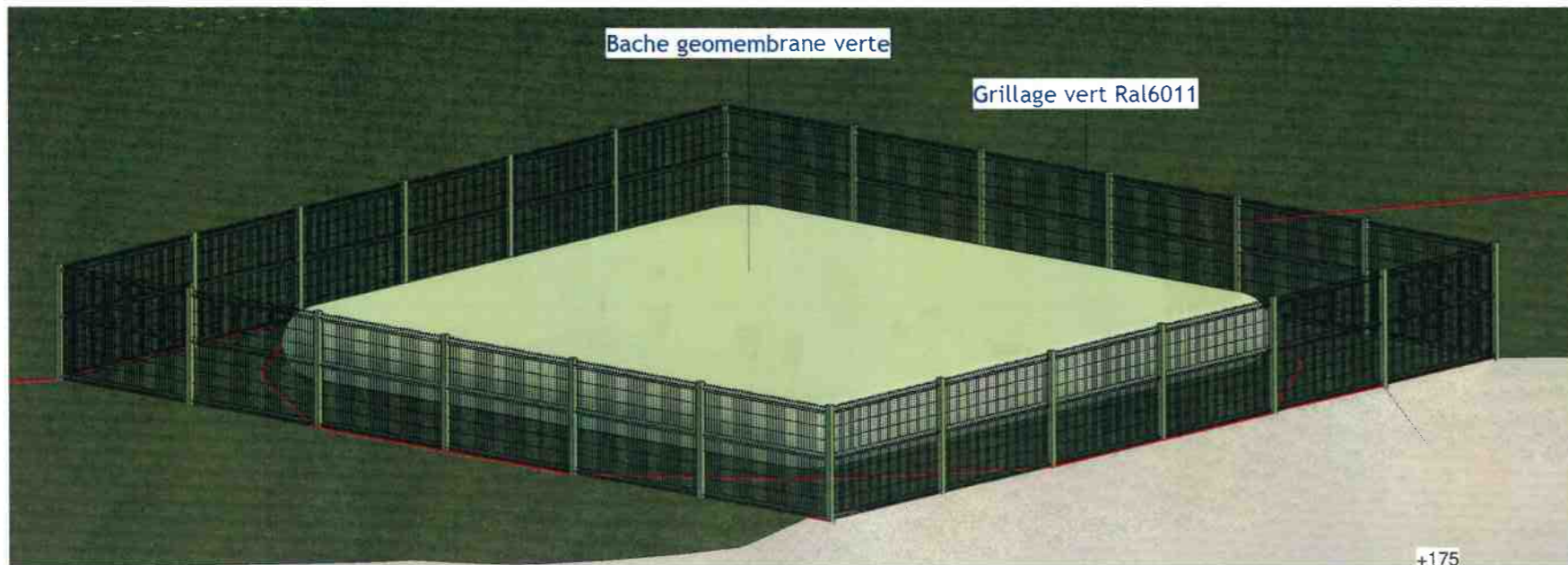


FACADE SUD

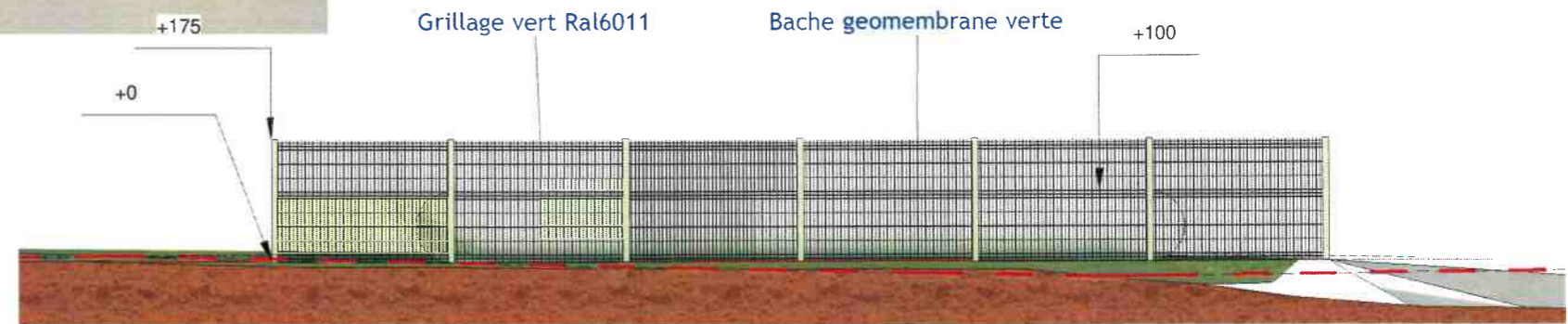


FACADE EST

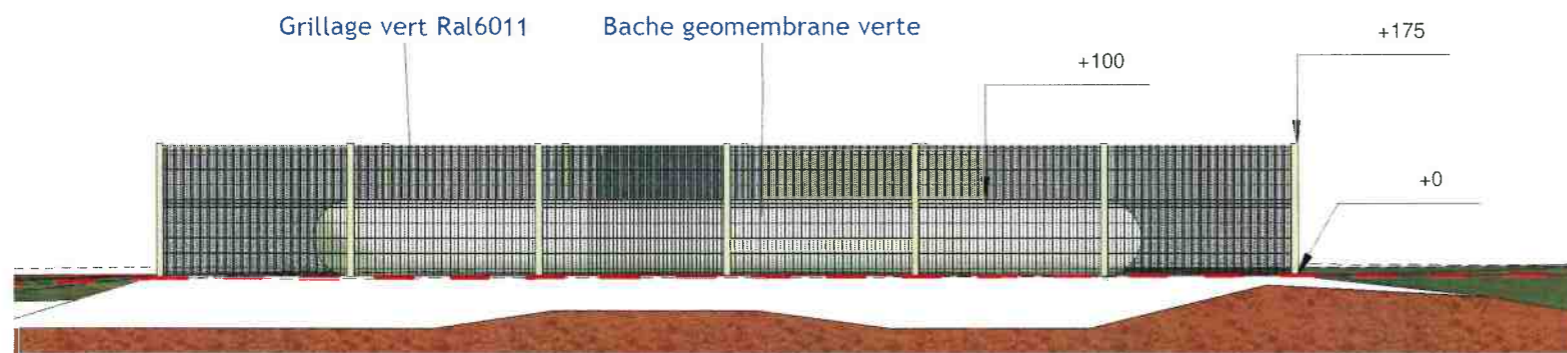




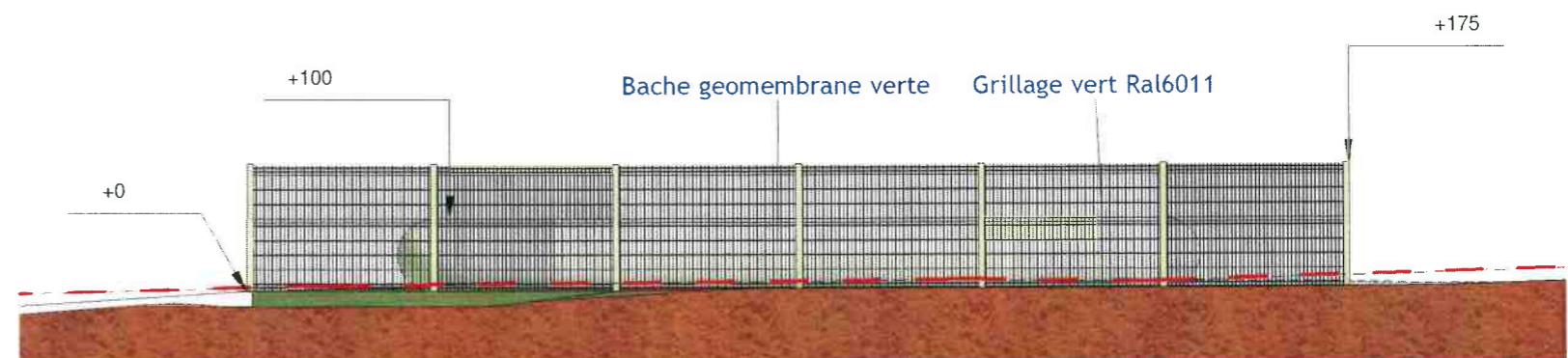
Vue 3D



FACADE PROJET 2 EST



FACADE PROJET 2 NORD



FACADE PROJET 2 OUEST



FACADE PROJET 2 SUD

<b>FACADES PC5</b>
Ech : 1 : 100
<b>SCEA DU GRAND MAGNOLET</b> Mrs COURSEAU Le Grand Magnolet 36330 ARTHON
Sept. 2020



Vue 3D Nord-Est



Vue 3D Sud-Ouest

<b>FACADES PC5</b> Ech :
<b>SCEA DU GRAND MAGNOLET</b> Mrs COURSEAU Le Grand Magnolet 36330 ARTHON
Sept. 2020





Photo 1

Projet 2  
Poche incendie

Projet 1  
Bâtiment d'engraissement



Après travaux

Insertion paysagère PC6 - PC7

Ech :

SCEA DU GRAND MAGNOLET  
Mrs COURSEAU  
Le Grand Magnolet  
36330 ARTHON

Sept. 2020





Photo 2

Projet 2  
Poche incendie dissimulée

Projet 1  
Bâtiment d'engraissement



Après travaux

Insertion paysagère PC6 - PC7

Ech :

SCEA DU GRAND MAGNOLET  
Mrs COURSEAU  
Le Grand Magnolet  
36330 ARTHON

Sept. 2020





Photo 3

Projet 1  
Bâtiment d'engraissement

Projet 2  
Poche incendie



Après travaux

Insertion paysagère PC6 - PC7

Ech :

SCEA DU GRAND MAGNOLET  
Mrs COURSEAU  
Le Grand Magnolet  
36330 ARTHON

Sept. 2020